

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124](#)[Item](#) Marie Moret à Gardet et Cie, 11 janvier 1901

Marie Moret à Gardet et Cie, 11 janvier 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 2 p. (20r, 21v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gardet et Cie, 11 janvier 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54051>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [11 janvier 1901](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Gardet](#)

Lieu de destination 48, boulevard Gambetta, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Marie Moret demande à Gardet et Cie la facture du foyer qui lui a été fourni. Elle évoque un calorifère que Gardet et Cie a pris en charge et à propos duquel elle donne des indications sur le nettoyage du foyer.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris, 11 Janvier
1901

14 rue Bourdonnais

Messieurs Garnot et Co

Je vous prie de vouloir
bien tenir prêts la facture
de ce que je vous dois pour
le foyer que vous m'avez
récemment vendu, afin
qu'en passant un de ces
jours chez vous, je vous
en rende le montant
ainsi que les frais de
port.

Quant au calorifère dont
vous avez bien voulu
prendre charge, vous m'en
rendrez compte si vous
en éprouvez le placement.
Comme ce que vous m'avez
raconté de l'ingorgerant
des foyers de ces appareils,
faite par les gens d'en
éprouver le nettoyage à froid,
on a donné à penser que
peut-être de personnes
ne songent pas à
détacher la broche de fer,
très visible pourtant
en avant du foyer, et qui

Paris le 11 Janvier
1901

14 rue de la Harpe
Paris
Monsieur le Ministre
de l'Intérieur
J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint le rapport que vous m'avez
demandé par votre lettre du 27
décembre dernier. Je vous prie
d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute et
dévouée fidélité.

généralité Delabare
chéque sur calomnie 1000
Après ce fait
vous connaissez l'acte
raison de toute la ma
considération
Marie Gavon
Mlle de Bourdaine que
vous venez de
détacher de la garde
trou visible
en attendant que